



Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167 bd de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
e-mail : contact@usep75.fr

Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau de l'animation sportive
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01.42.76.28.30 / 32.02

Site web : www.usep75.fr

mis à jour le 15/11/2017

CALENDRIER FOOTBALL TOUT PETITS

I. DATES DES RENCONTRES

Mercredi 22 novembre 2017
Mercredi 31 janvier 2018
Mercredi 11 avril 2018

} Rencontres de secteurs

Mercredi 6 juin 2018 → **"FESTI FOOT USEP"**

Hormis la date du FESTI FOOT, toutes les autres dates sont adaptables en fonction des contraintes locales. Chaque responsable s'organisera au mieux et contactera les associations concernées.

II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT"

Equipes de 5 joueurs dont 1 gardien de but + 5 remplaçants maximum

III. TERRAINS

Comme nous venons de le voir, ils sont très divers. Les rencontres sont avant tout éducatives.
Les buts de fortune seront donc autorisés.

IV. REGLES

Celles de la FFF. A la demande nous pouvons vous envoyer le règlement foot USEP.

V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

TOUT PETITS

2010 - 2011

Durée des rencontres à adapter selon les formules de jeux (voir plus loin)

VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.

TP : ballons T3

VII COMPTE RENDU DES RENCONTRES

Ils seront envoyés par les responsables de terrains (voir plus loin) à l'issue de chaque rencontre. Ces comptes-rendus sont d'ordre quantitatif, ils n'ont aucun caractère d'expression de résultats.

A transmettre à :

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : resultats@usep75.fr

Par courrier USEP Paris 167 bd de la Villette 75010 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

VIII. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE

Pour faciliter l'organisation pratique et pédagogique nous avons regroupé toutes les équipes d'une même AS sur un même terrain.

Par ailleurs, nous n'avons pas indiqué d'horaire précis mais il conviendra de se présenter sur les lieux des rencontres le plus tôt possible quittes à partir de manière anticipée de votre centre. Il n'y a que 5 rencontres TP sur l'année scolaire, il devrait être possible de faire cet effort.

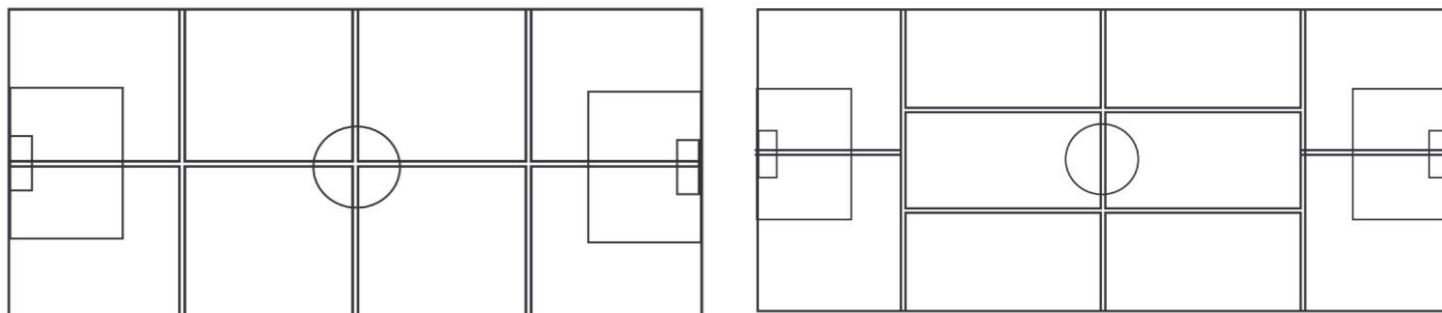
En ce qui concerne l'organisation sur le terrain nous vous proposons des formules de rencontres qui vous permettront d'organiser les rencontres au mieux des caractéristiques locales (nombre de terrains disponibles, nombre d'équipes présentes etc...) ; un responsable de terrain est indiqué pour chaque secteur, il lui appartient de convenir avec tous les présents de la meilleure organisation.

TRES IMPORTANT : les responsables des associations signeront les cartons d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.

- **Le responsable de la rencontre devra prendre les décisions d'organisation qui s'impose en fonction du nombre d'équipes présentes et du nombre de terrains possible.**
- **Un adulte devra être détaché pour prendre en compte les résultats et organiser les rotations du tournoi ou de la montante/descendante.**
- **Le respect des horaires est impératif. Les Centres sportifs sont attendus à 14 heures.**
- **Les rencontres TP n'étant pas nombreuses durant l'année nous demandons à tous de s'investir pour que ces rencontres soient une réussite.**
- **La formule de jeu choisie devra permettre à chaque équipe de jouer 4 matchs au minimum de 6 à 8 minutes chacun (en une mi-temps).**

En amont de la rencontre :

Il conviendra de baliser les terrains. Par exemple sur un grand terrain de football on peut tracer huit à douze terrains TP. On le fera avec des plots de jalonnage que tous les centres pourront apporter.



Rappel des formules possibles

La Montante / Descendante : Exemple

- Les équipes présentes sont réparties sur des terrains numérotés de 1 à 4 (du terrain le plus fort au terrain le plus "faible") : on peut augmenter ou diminuer le nombre de terrains.
- Ces équipes sont réparties au hasard sur les terrains (4 équipes par terrain ; 2 équipes jouent, 2 équipes attendent). A la fin de chaque temps de jeu (6 à 8 minutes en 1 mi-temps) les équipes qui ont joué font mouvement de cette façon :
 - équipe gagnante : monte vers le terrain supérieur mais ne joue pas le prochain match
 - équipe perdante : descend vers le terrain inférieur mais ne joue pas le prochain match
- Les équipes en attente jouent la prochaine rencontre sur le terrain où elles attendaient.
 - Sur le terrain 1 l'équipe gagnante attend sur le terrain 1.
 - Sur le terrain 4 l'équipe perdante attend sur le terrain 4.
 - ...et ainsi de suite.

Au bout de quelques rotations le niveau des équipes apparaît clairement sur les terrains correspondant, les équipes jouent contre des équipes de niveau approchant.

Le Tournoi : Exemple

- Constituer des poules de 3 ou 4 ou 5 équipes selon le nombre en présence et le nombre de terrains à disposition.
- Dans les poules toutes les équipes se rencontrent lors de courts matchs (6 à 8 minutes) puis on peut constituer des poules de niveau et continuer ainsi.
- Pour effectuer le classement au sein des poules vous pourrez utiliser cette formule qui est appliquée pour les poussins et les pupilles.

Classement aux points :	match gagné	4 points
	match nul avec but(s)	3 points
	match nul sans but	2 points
	match perdu	1 point

Rotation des matchs dans :

- Une poule de trois équipes : 1-2 ; 2-3 ; 1-3 (trois matchs)
- Une poule de quatre équipes : 1-2 ; 3-4 ; 2-3 ; 4-1 ; 1-3 ; 2-4 (six matchs)
- Une poule de six équipes : 1-2 ; 3-4 ; 5-6 ; 2-3 ; 4-5 ; 6-1 ; 1-4 ; 3-5 ; 6-2 ; 3-1 ; 5-2 ; 4-6 ; 1-5 ; 6-3 ; 2-4 (quinze matchs)

**Il ne faut pas hésiter à rappeler les règles simples du football. Les petits ne les connaissent pas forcément.
Ne pas oublier de marquer les terrains T1, T2, T3 etc. ...**

Il y a trois journées pour essayer les formules qui seront les mieux adaptées, nous comptons également sur vous pour IMAGINER d'autres solutions ; néanmoins les principes à retenir sont les suivants :

les équipes doivent jouer plusieurs matchs dans l'après-midi et alterner des temps de repos.

IX. LICENCES

Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive.

Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission.

Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre.

Dès qu'il n'y aura plus de licences en attente d'enregistrement, licences "déposées", les délégués en avertiront toutes les associations.

A PARTIR DE CETTE DATE, ET SUITE AUX DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2001, LA PRESENTATION DE LA LICENCE REVETUE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE SON TITULAIRE SERA OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE RENCONTRE. IL SERAIT BON POUR UNE BONNE EDUCATION A LA VIE ASSOCIATIVE, QUE LA VERIFICATION DES LICENCES SOIT EFFECTUEE PAR LES ENFANTS EUX-MEMES.

X. ARBITRAGE

Chaque association pourra former un ou des Jeunes Officiels (poussins ou pupilles) pour arbitrer le plus de rencontres possibles.. Notre mission d'éducation nous invite à le faire. Former de Jeunes Officiels au règlement Foot USEP et leur permettre d'assumer ce rôle sur les terrains doit être notre objectif.

De ce que nous avons pu observer, il n'y a franchement pas plus "d'erreurs" d'arbitrage lorsque ce sont des enfants qui arbitrent que lorsque ce sont des adultes.

Nous sommes avant tout des éducateurs et nous ne devons absolument pas l'oublier dans notre rôle d'animateur sportif.

Il serait souhaitable que ce soit des Jeunes Officiels USEP (Poussins ou Pupilles) qui arbitrent et pourquoi pas participent à l'organisation des Montantes/Descendantes et/ou des Tournois.

LES SECTEURS

1	WIMILLE			
	Responsable AS BELLESFEUILLES	BIENFAISANCE		3
		Reims		2
		St Ferdinand		2
		Boursault		3
		Paris Centre		3
		Cambon		1
		Belles Feuilles		3
		Pereire		2
		Fourcroy-Laugier		1
	Total		20	

2	POISSONNIERS			
	Responsable AS LEPIC	LEPIC		3
		Foyatier		2
		Ste Isaure		2
		Epinettes		5
		St Ouen		6
		Jouffroy		4
		Total		22

3	FILLETES			
	Responsable AS OURCQ	OURCQ		2
		Tandou		3
		Tanger		1
		Aqueduc		3
		Manin-Brunet		2
	Total		11	

4	BAGNOLET			
	Responsable AS GAMBETTA	GAMBETTA		10
		Bolivar 67		2
		Marseille		3
		Pelleport		1
	Total		16	

5	MARYSE HILSZ		
	Responsable AS LA PLAINE	LA PLAINE	3
		Olivier Metra	2
		Julien Lacroix	2
		Maryse Hilsz	2
		Le Clos	1
		Sorbier	4
Total	14		

6	LÉO LAGRANGE		
	Responsable AS POMMARD	Turenne	3
		Pommard	3
		Neuve St Pierre	2
		Montempoivre	2
Total	10		

7	BOUTROUX		
	Responsable AS RICAUT	RICAUT	2
		Vandrezanne	3
		Enfants d'Izieu	1
Total	6		

8	JULES NOEL		
	Responsable AS OUEST	VIGEE LEBRUN	2
		Ouest	4
		Falguière	1
		Chantin	1
		Lacordaire	4
		Corbon	4
		Dombasle	4
		Pierre Larousse	1
Total	21		

Liste des stades

Stade Jean-Pierre Wimille : 56, bd Amiral Bruix 75016 / Tel : 01.45.00.00.23
Métro : *Porte Dauphine (5 minutes à pieds)*

Stade Poissonniers : 2 rue Jean Cocteau 75018 / Tel : 01.42.51.24.68
Métro : *Porte de Clignancourt (15 minutes à pieds)*

Stade Fillettes : 54bis, bd Ney 75018 / Tel : 01.40.05.12.65
Métro : *Porte de la Chapelle (10 minutes à pieds)*

Stade de la Porte Bagnolet : 72, rue Louis Lumière 75020 / Tel : 01.43.61.29.71
Métro : *Porte de Bagnolet (5 minutes à pieds)*

Stade Maryse Hilsz : 34, rue Maryse Hilsz 75020 / Tel : 01.43.73.57.97
Métro : *Porte de Montreuil (5 minutes à pieds)*

Stade Léo Lagrange : 68, bd Poniatowski 75012 / Tel : 01.46.28.31.57
Métro : *Porte de Charenton (2 minutes à pieds)*

Stade Boutroux : 1, avenue de Boutroux 75013 / Tel : 01.45.84.08.46
Métro : *Porte de Choisy (8 minutes à pieds)*

Stade Jules Noël : 3, avenue Maurice d'Ocagne 75014 / Tel : 01.45.39.54.37
Métro : *Porte d'Orléan (8 minutes à pieds)*